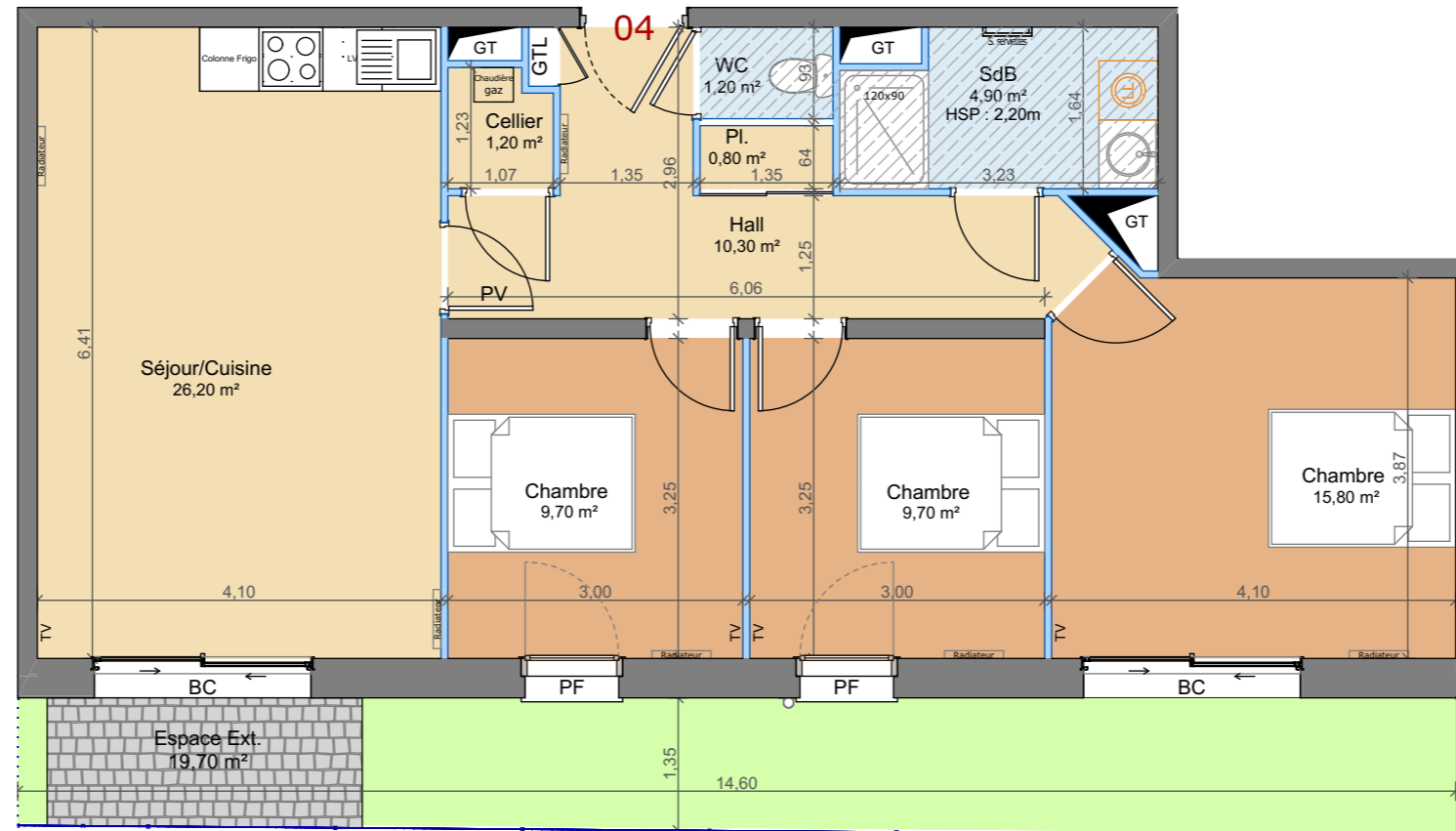
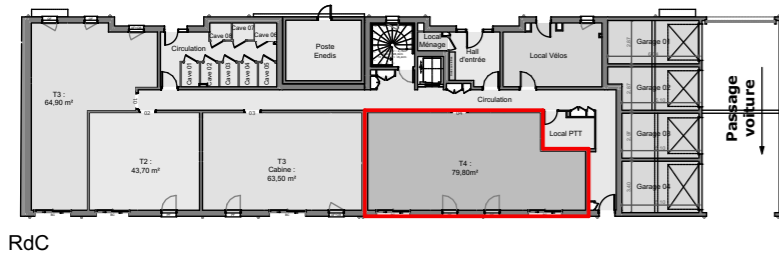




Façade cour



APPARTEMENT	n° 04 RdC
TYPOLOGIE	T4

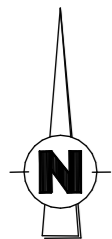
SURFACE HABITABLE	<b>79,80 m<sup>2</sup></b>
-------------------	----------------------------

Séjour/Cuisine	26,20 m <sup>2</sup>
Chambre	15,80 m <sup>2</sup>
Hall	10,30 m <sup>2</sup>
Chambre	9,70 m <sup>2</sup>
Chambre	9,70 m <sup>2</sup>
SdB	4,90 m <sup>2</sup>
WC	1,20 m <sup>2</sup>
Cellier	1,20 m <sup>2</sup>
Pl.	0,80 m <sup>2</sup>

Total SHAB	<b>79,80 m<sup>2</sup></b>
------------	----------------------------

Espace Ext.	19,70 m <sup>2</sup>
-------------	----------------------

Total général	<b>99,50 m<sup>2</sup></b>
---------------	----------------------------



- Légende
- OF : Ouvrant à la française
  - PF : Porte Fenêtre
  - BC: Baie Coulissante
  - PV : Porte Vitrée
  - AF+OB : Allège Fixe + Oscillo-Battant
  - TV: Attente TV
  - LL : Attente Lave-Linge
  - LV: Attente Lave Vaisselle
  - \_\_retombée de poutre

Espace Jour
  Espace Nuit
  Salle d'eau



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités technique de la réalisation, tant en ce qui concerne la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libre que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives, les retombées, faux plafonds ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces de placards et équipements sont incluses dans celles des pièces attenantes. Les équipements et mobilier ne sont pas livrés avec le logement. Le nombre et l'emplacement des radiateurs seront établis en fonction des calculs de déperdition. Ce plan est établi sur la base du PC. La mise au point technique de chantier peut engendrer des modifications mineures (dimensions, soffites, faux-plafonds.... ).

Décembre 2022	Ind - A